
SOUFRE PASTILLES

Conforme au Règlement CE n° 606/2009.

Caractéristiques physiques

Aspect	pastilles percées
Couleur	jaune vif
Composant.....	80-84% soufre
Support.....	matières minérales et végétales

Analyses chimiques

Matières organiques	≤ 0,5 %
Cendres.....	14-18 %
Acidité.....	≤ 0.05%
Chlorure.....	≤ 0.05%
Humidité	≤ 2.00 %

Emploi en œnologie

Sulfitage des barriques et cuves en bois, par combustion.

2,5g pour fût de 110 litres

5g pour fût de 220 litres

10g pour fût de 600 litres

Doses d'emploi :

Méchage des fûts à remplir : brûler 2 gr de soufre par hectolitre de capacité.

Conservation de la futaille vide : brûler 4 gr de soufre par hL de vide, renouveler tous les 40 ou 50 jours.

Utilisation : Accrocher ou poser la pastille (comprimé), allumer, laisser la combustion se faire dans le fût.

Réglementation UE : Dose maximum d'anhydride sulfureux dans le vin, réglementée. Se référer aux textes en vigueur.

Stockage – D.L.U.O.

Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée (0° à 22° C) dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

Délai limite d'utilisation optimale (D.L.U.O.-emballage non entamé) : 3 ans après le conditionnement

Conditionnement

Pastilles de 2,5g - 5g - 10g (cartons de 12 kg)

